

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C O U R S U P É R I E U R E
(Chambre des actions collectives)

N° : 500-06-001296-249

JULIE PARENT et al.

Demandereses

c.

9129-0213 QUÉBEC INC. et als.

Défenderesses

**DEMANDE POUR AUTORISATION DE SE DÉSISTER PARTIELLEMENT D'UNE
ACTION COLLECTIVE**
(Art. 585 C.p.c.)

À L'HONORABLE MARTIN F. SHEEHAN, J.C.S., LES DEMANDERESSES EXPOSENT :

1. Le 23 février 2024, les demandereses déposent contre les défenderesses une *Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentantes* (ci-après « **Demande d'autorisation** »);
2. Par leur Demande d'autorisation, les demandereses souhaitent exercer une action collective pour le compte du groupe suivant :

Toutes les personnes physiques résidant au Québec qui, depuis le 26 février 2021, ont acheté l'une des boissons suivantes comportant la mention « sans alcool » ou « non alcoolisé » alors que celles-ci contenaient de l'alcool :

- Bière Sans Alcool IPA
- Bière Sans Alcool Sure tropicale
- Bière Sans Alcool framboise
- [...]

(ci-après le « **Groupe** »);

3. Les demandereses reprochent aux défenderesses, à titre de fabricantes et productrices, d'avoir fait de fausses représentations à leur clientèle, en vendant des produits comportant la mention « sans alcool » ou « non alcoolisée » alors que

ceux-ci contiennent de l'alcool, le tout en contravention aux articles 219 et 221 b) de la *Loi sur la protection du consommateur*;

4. Les demanderesses demandent donc à titre de réparation, pour leur compte et pour le compte des membres du Groupe :
 - a. Une réduction de leurs obligations correspondant au remboursement complet du prix d'achat des boissons achetées; et
 - b. Un montant à titre de dommages-intérêts punitifs.
5. Par la présente demande, les demanderesses souhaitent toutefois obtenir l'autorisation du Tribunal afin de se désister de leur Demande d'autorisation à l'égard de la défenderesse Triani Canada inc. (ci-après « **Triani** »);
6. En effet, Triani fait actuellement l'objet de procédures à titre de débitrice en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R.C. 1985, c. B-3, et est visée par une ordonnance de suspension de toute procédure devant toute cour ou tribunal¹;
7. Pour ces motifs, les demanderesses estiment donc que les ressources judiciaires seront mieux allouées si l'action collective envisagée n'est pas poursuivie à l'égard de Triani;
8. L'action collective proposée en est au stade pré-autorisation et aucun jugement en autorisation n'a été rendu;
9. La présente demande ne cause aucun préjudice aux droits des membres putatifs du Groupe proposé;
10. Aucune quittance n'est accordée à Triani par les membres putatifs;
11. Les demanderesses s'engagent par ailleurs à informer les membres putatifs du désistement en publiant le jugement à intervenir sur le Registre des actions collectives et sur le site web de leurs avocats;
12. Il est donc dans l'intérêt de la justice et des membres du Groupe que la présente demande soit accueillie;

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la *Demande pour autorisation de se désister partiellement d'une action collective*;

¹ [Séquestre de 9372-2858 Québec inc., 2025 QCCS 1955.](#)

AUTORISER les demanderesses à se désister de l'action collective à l'égard de la défenderesse Triani Canada inc.;

PRENDRE ACTE du consentement de la défenderesse Triani Canada inc. au désistement sans frais;

PERMETTRE aux demanderesses de produire au dossier du Tribunal un acte de désistement de la *Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentantes* à l'égard de la défenderesse Triani Canada inc.;

ORDONNER aux demanderesses de publier le jugement à intervenir :

- a) au Registre des actions collectives de la Cour Supérieure;
- b) sur le site web de leurs avocats : www.lambertavocats.ca;

Le tout sans frais.

Montréal, le 27 février 2026

Lambert Avocats

LAMBERT AVOCATS

(M^e Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert)

(M^e Benjamin W. Polifort)

(M^e Loran-Antuan King)

(M^e Philippe Brault)

1200, avenue McGill College, suite 1800

Montréal (Québec) H3B 4G7

Téléphone : 514-526-2378

Télécopieur : 514-878-2378

jlambert@lambertavocats.ca

bpolifort@lambertavocats.ca

aking@lambertavocats.ca

pbrault@lambertavocats.ca

Avocats des demanderesses

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, Loran-Antuan King, avocat, exerçant ma profession au 1200, avenue McGill College, suite 1800, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H3B 4G7, déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis l'un des avocats des demanderesse dans le présent dossier;
2. Tous les faits mentionnés à la présente déclaration sous serment et à la demande ci-jointe sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ

à **MONTREAL**, le 27 février 2026

Loran-Antuan King

LAMBERT AVOCATS

M^e Loran-Antuan King

Déclaré sous serment devant moi

à **MONTREAL**, le 27 février 2026

Jeannie Nguyen

Jeannie Nguyen, #240899

Commissaire à l'assermentation
pour le Québec

AVIS DE PRÉSENTATION
(Article 527 C.p.c.)

À: Me Karine Chênevert
kchenevert@blg.com
Me Amély Lewis
AmLewis@blg.com
Me Guillaume Talbot-Lachance
gtalbotlachance@blg.com
BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 5H4
Téléphone : 514-879-1212
Télécopieur : 514-954-1905

Avocats des défenderesses 9129-0213 Québec inc., Gin Romeo inc., Lagabière,
Microbrasserie inc., Les Brasseurs du Nord inc., Microbrasserie La Souche inc.,
9216-3146 Québec inc., La Brasserie McAuslan inc. et Les Brasseurs GMT inc.

Me Stéphane Pitre
spitre@blg.com
Me Alexis Leray
aleray@blg.com
BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 5H4
Téléphone : 514-879-1212
Télécopieur : 514-954-1905

Avocats de la défenderesse Triani Canada Inc.

Me François Giroux
fgiroux@mccarthy.ca
Me Isabelle Vendette
ivendette@mccarthy.ca
Me Andrée-Anne Labbé
aalabbe@mccarthy.ca
Me Souhail Nejjar
snejjar@mccarthy.ca
MCCARTHY TÉTRAULT S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, suite MZ400
Montréal (Québec) H3B 0A2
Téléphone : (514) 397-4100
Télécopieur : (514) 875-6246

Avocats de la défenderesse Molson Canada 2005

Me Numa McGrath Valiquette
numa.mcgrathvaliquette@intact.net

Me Christina Parent-Roberts
christina.parent-roberts@intact.net

A.L.I.A. SERVICES JURIDIQUES

2020, boulevard Robert-Bourassa, bureau 100

Montréal (Québec) H3A 2A5

Téléphone : 1 844 893-1277

Télécopieur : (514) 288-9999

Avocats de la défenderesse Coopérative de Brasseurs Professionnels Saint-Roch

Me Gabriel Serena-Bélisle
gabriel.serena.belisle@cainlamarre.ca

CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.

330, rue Cormier, bureau 201

Drummondville (Québec) J2C 8B3

Téléphone : (819) 447-2544

Télécopieur : (819) 477-4343

Avocat de la défenderesse 9412-5119 Québec inc.

PRENEZ AVIS que la *Demande pour autorisation de se désister partiellement d'une action collective* sera présentée à l'honorable Martin F. Sheehan, juge à la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, à une date et heure à être déterminées.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 27 février 2026

Lambert Avocats

LAMBERT AVOCATS

(M^e Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert)

(M^e Benjamin W. Polifort)

(M^e Loran-Antuan King)

(M^e Philippe Brault)

1200, avenue McGill College, suite 1800

Montréal (Québec) H3B 4G7

Téléphone : 514-526-2378

Télécopieur : 514-878-2378

jlambert@lambertavocats.ca

bpolifort@lambertavocats.ca

aking@lambertavocats.ca

pbrault@lambertavocats.ca

Avocats des demandereses

No. : 500-06-001296-249

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

JULIE PARENT et al.

Demanderes

c.

9129-0213 QUÉBEC INC. et als.

Défenderesses

**DEMANDE POUR AUTORISATION DE SE
DÉSISTER PARTIELLEMENT D'UNE ACTION
COLLECTIVE**
(Art. 585 C.p.c.)

COPIE COUR



LAMBERT
AVOCATS

1200, avenue McGill College, bureau 1800
Montréal (Québec) H3B 4G7

Tél. : (514) 526-2378

Télec. : (514) 878-2378

jlambert@lambertavocats.ca

bpolifort@lambertavocats.ca

aking@lambertavocats.ca

M^e Jimmy Ernst Jr. Laguë-Lambert (ALOJR5)

M^e Benjamin W. Polifort (AW0BB6)

M^e Loran-Antuan King (AK3943)